



DIRECTION DES ROUTES  
ET DE L'AMÉNAGEMENT

Dossier suivi par :  
Simon CHEVILLARD – tél. 02 97 69 50 23  
Mail : simon.chevillard@morbihan.fr

Vannes, le

**Monsieur Marc BOUTRUCHE**  
**Maire de QUEVEN**  
**Mairie**  
**Place Pierre Quinio**  
**56531 QUÉVEN**

10 JUN 2022	
Quéven Kewenn	
Suivi - Réponse	urba
Copie(s)/services	
Copie(s)/élus	
Commentaires	

**Objet : Projet de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) – Commune de QUEVEN**  
Réf. :2022/034 – SC/VG

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 24 mai 2022, vous m'avez transmis le projet arrêté de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de votre commune pour avis et je vous en remercie.

Après analyse par mes services des documents transmis, ce projet n'appelle aucune observation ni remarque particulière de la part du Conseil départemental.

Une fois votre document d'urbanisme approuvé et rendu exécutoire, je vous remercie de bien vouloir nous en adresser un exemplaire en format numérique ainsi que les données graphiques au format SIG.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président du Conseil départemental

David LAPPARTIENT